



Faubourg Contrecœur Comité de relations communautaires Contrecœur

Compte rendu de la rencontre du comité de relations communautaires Contrecœur (CRCC) pour le site Contrecœur qui s'est tenue le lundi 7 décembre 2015 à 17 h 30 dans la salle annexe au 9257, rue de Teck à Montréal.

Compte rendu n° 38

Étaient présents :

Louis-Félix Bergeron	Résident du site de Contrecœur
Serge Jacques	Résident de Mercier
Stéphane Laurin	Arrondissement de Mercier-Hochelaga-Maisonneuve
Jessie Pelchat	Solidarité Mercier-Est
France Boisvert	Chargée de projet, SHDM

Étaient absents :

Richard Celzi	Conseiller de ville, district de Tétéreaultville Mercier
Stéphane Desjardins	Résident du site de Contrecœur/Mercier
Gilles Laplante	Résident d'Anjou
Éric Fauteux	Arrondissement de Mercier-Hochelaga-Maisonneuve
Meng Ying Wang	Résidente du site de Contrecœur/Mercier
Réal Bergeron	Collectif en environnement Mercier-Est

1. Introduction

Madame Pelchat informe le comité du retrait de Solidarité Mercier-Est (SME) comme animateur au sein du comité de relations communautaires de Contrecœur. Les membres de la table de concertation ont retiré le volet habitation de leur mandat, considérant que ce n'était plus un enjeu prioritaire. En cas d'enjeux spécifiques, la direction de SME pourrait assister ponctuellement à des rencontres. Tous remercient l'équipe de Solidarité Mercier-Est pour leur participation et leur dévouement, et ce, depuis la toute première rencontre du CRCC.

Il est précisé que les futures réunions se dérouleront dans le même local, la logistique sera assurée par madame Boisvert et monsieur Laurin effectuera l'animation. Les comptes rendus continueront d'être logés sur le site web de SME.

2. Lecture et adoption de l'ordre du jour

Point Varia : Prolongement de la rue Chaumont vers Eugène –Achard

3. Lecture, adoption et suivi du compte rendu de la rencontre du 24 août 2015

Le compte rendu de la rencontre du 24 août dernier est accepté sans aucune modification.

Points de suivi de la dernière rencontre :

Boîtes aux lettres :

Tel que prévu et mentionné à la rencontre du 24 août dernier par monsieur Laurin, les boîtes aux lettres du côté est de la rue de Contrecœur ont été repositionnées du côté ouest devant le CLSC et des boîtes de la rue Anne-Courtemanche ont été relocalisées dans le tournebride du parc.

Carrière Lafarge

Monsieur Laurin informe que plus de 1 500 arbres et arbustes ont été plantés sur le talus de la carrière Lafarge. Cette initiative, de l'arrondissement de Mercier-Hochelaga-Maisonneuve dont le montant s'élève à plus de cent mille dollars (100 000 \$), a été réalisée par Lafarge Canada en collaboration avec la Société de verdissement du Montréal métropolitain (SOVERDI) dans l'objectif de diminuer les désagréments reliés aux opérations de dynamitage de la carrière et de contribuer à l'amélioration de la qualité de vie des résidents du Faubourg Contrecœur. L'entretien sera assumé entièrement par la carrière Lafarge. À ce jour, les conifères mesurent environ 1,5 mètre, mais à terme, comme le souligne monsieur Bergeron, le résultat sera intéressant.

4. État d'avancement des travaux (infrastructures et habitations)

Unifamiliales isolées : La construction des unités unifamiliales isolées au nord de la rue Robitaille se poursuit. Le développement sur les rues se fait de façon aléatoire. Monsieur Laurin vérifiera le nombre de nouvelles demandes de permis déposées pour cette partie du site.

Unifamiliales jumelées : Deux bâtiments sont en construction par l'Entrepreneur Habitations Laurendeau sur la rue Anne-Courtemanche.

Habitation Accès Condos - Phase IV (128 unités) :

Toutes les unités d'habitation et d'unités de stationnement sont vendues.

Habitation Accès Condos - Phase V et VI

La SHDM prévoit, au début de l'année 2016, réaliser un appel public de propositions pour le développement des têtes d'îlot des phases V et VI des unités accréditées Accès Condos, situées sur la rue de Contrecœur. Après la sélection du promoteur, ce dernier devra réaliser des plans et devis d'exécution et obtenir son permis de construction. Ce processus devrait mener à la construction de la phase V vers la fin 2016 ou l'hiver 2017.

Zone bâtiment-personnes âgées :

Le Groupe Maurice a amorcé les travaux pour la réalisation du bâtiment résidentiel privé pour personnes âgées situé à l'angle des rues Duchesneau et Marie-Ange Bouchard. Selon monsieur Laurin, le Groupe Maurice devrait obtenir son permis de construction au cours de la semaine, lui permettant de construire le bâtiment résidentiel et une section commerciale située à l'angle des rues Marie-Ange Bouchard et de Contrecœur. La tête d'îlot rue de Contrecœur comptera deux bâtiments commerciaux distincts dont un relié à la partie résidentielle. Le bâtiment résidentiel comptera de 4 à 8 étages. Une bâtisse temporaire est érigée sur la rue de Contrecœur et servira de lieu d'information pour le complexe résidentiel. Des travaux de dynamitage sont en cours.

Zone commerciale :

Le développement de la zone commerciale du côté ouest de la rue de Contrecœur est décrit ci-dessus. Il n'y a pas de nouveau développement dans le dossier pour la partie commerciale du côté est.

Coopérative Fusion verte :

La construction de la coopérative Fusion verte se poursuit, quatre (4) bâtiments sont construits. Monsieur Bergeron propose de tenir les réunions du Comité de relations communautaires de Contrecœur dans leur futur

espace communautaire. Cette proposition est retenue. Cependant, la fin des travaux n'est prévue que pour fin 2016 ou 2017.

Parc :

Certaines phases d'ajustements et bonifications ont été apportées au niveau des installations, les améliorations concernant l'habitable de la couleuvre brune: (texte explicatif, nettoyage des abords ne sont pas encore réalisés).

Esplanade (l'allée McLaren) :

L'allée Norman McLaren a été inaugurée officiellement par l'arrondissement le 31 octobre dernier, dans le cadre d'une fête citoyenne organisée le jour de l'Halloween. Composée de placettes publiques, de bancs, d'une plantation d'arbres et de structures tournantes évoquant les œuvres cinématographiques du cinéaste d'animation Norman McLaren, l'esplanade est une belle réussite. Les structures tournantes sont toutefois retirées pour la période hivernale et seront réinstallées au printemps 2016.

L'allée McLaren et le parc seront reliés par une traverse piétonne sur la rue de Contrecoeur dont le traitement favorisera un ralentissement de la vitesse automobile. Par contre, il ne s'agira pas d'un dos d'âne comme prévu initialement en raison du passage des autobus. Cette partie des travaux sera réalisée une fois l'ensemble des travaux complété tel que mentionné à la dernière rencontre.

Infrastructures

Quelques segments de rues au nord de la rue Robitaille sur les rues Amulette-Garneau et Limoilou ont été asphaltés ainsi que des sections de trottoirs devant les résidences construites.

Des travaux d'infrastructure par la Commission des services électriques de Montréal sont en cours sur une partie des rues de Contrecoeur, Marie-Ange Bouchard et Duchesneau et certaines chaussées sont rouvertes.

5. Impact des travaux et suivi des plaintes

Abat-poussière :

Monsieur Laurin a contacté les entrepreneurs qui travaillent au nord de la rue Robitaille pour leur rappeler d'épandre de l'abat-poussière ce qui a été fait. Depuis, il n'y a pas eu de plaintes adressées au 311 à ce sujet.

6. Transport et circulation

Prolongement de la rue Duchesneau :

En 2016, la décision sera prise à savoir si le prolongement de la rue Duchesneau sur la rue Sherbrooke s'avère nécessaire. Au sens théorique, avec une simulation du site Faubourg Contrecoeur arrivée à pleine maturité, les études de circulation démontrent que même si le niveau de circulation est élevé, le prolongement n'est pas requis. Comme le mentionne monsieur Laurin, il faut des déplacements de l'ordre de trois mille (3 000) véhicules par jour pour justifier une modification. C'est la Ville Centre qui effectue présentement cette étude. Entre-temps, l'arrondissement finalise les prévisions budgétaires pour la réalisation des travaux dans le cas où cela s'avérerait nécessaire.

Rue Anjou :

Les esquisses pour le prolongement de la rue Anjou sont finalisées et en sont à l'étape de l'estimation. Durant l'hiver, les plans seront à l'étape de l'exécution, pour une réalisation au printemps.

Rue de Grosbois :

La problématique de sécurité à l'intersection de la rue de Grosbois et de la rue Duchesneau sera adressée à monsieur Celzi qui dirige ce dossier.

7. Varia

Prolongement de la rue Chaumont vers Eugène –Achard

Monsieur Jacques dit avoir été informé de l'intention d'Anjou de prolonger la rue Chaumont jusqu'à la rue Eugène- Achard à partir de la rue Paul-Pau. Monsieur Laurin s'informera et ce point sera discuté à la prochaine rencontre.

8. Prochaine rencontre

Lundi 15 février 2016.

Fin de la rencontre.